



Procès-verbal

2^e Assemblée du conseil de quartier de la Cité-Universitaire

Le mercredi 4 mars 2026 à 19 h

Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

Présences

Membres avec droit de vote :

■ M. Cédric Paré	Président
■ M ^{me} Sophie Dallaire	Secrétaire
■ M. David Breton Saint-Jean	Administrateur
■ M ^{me} Rita Giguère	Administratrice
■ M. Charles Madet	Administrateur
■ M ^{me} Anne-Marie Thivierge	Administratrice

Absences

■ M ^{me} Amélie-Elsa Ferland-Raymond	Trésorière
■ M ^{me} Marianne White	Conseillère du district électoral de Saint-Louis-Sillery

Autres présences

■ M. Gabriel Dusablon	Conseiller du district électoral du Plateau
■ M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ M. Martin Landry	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

DÉROULEMENT

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Point d'information de l'Université Laval sur le développement immobilier sur le campus

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février
 - 4.1 Affaires en découlant

5. Période d'information des membres du conseil municipal

6. Période de questions et commentaires du public

7. Suivis des dossiers et points d'information
 - Fermeture des patinoires (suivi de résolution)
 - Piste cyclable Frank-Carrel
 - Matériel sécurité routière
 - Suivis responsables de mandat – Jardins Habitat
 - Points d'information
 - Page Facebook, mise à jour
 - Initiation urbanisme
 - Statut Université Laval

8. Correspondance et trésorerie
 - Correspondance
 - Trésorerie

9. Affaires internes
 - 9.1 Poste vice-présidence
 - 9.2 Assemblée générale annuelle (budget, documents, conférence, recrutement)
 - 9.3 Mise à jour au registraire des entreprises

10. Fin de l'assemblée

Procès-verbal

2^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 4 mars 2026, à 19 h

Centre de loisirs Saint-Thomas d'Aquin, 895, avenue Myrand, salle RC02

1. Ouverture de l'assemblée

M. Paré ouvre l'assemblée à 19 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Paré fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter.

Sur une proposition de M^{me} Anne-Marie Thivierge, appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

3. Point d'information de l'Université Laval sur le développement immobilier sur le campus

M^{me} Gaudreau rappelle le contexte ayant mené à la présence de représentants de l'Université Laval. Le conseil avait exprimé le souhait d'être informé des développements immobiliers qui seraient entrepris sur le campus. M^{me} Claudia Paré, urbaniste au Service des immeubles, présente l'information pour l'Université Laval. Deux de ses collègues sont aussi présents, soit Louis Frenette-Nolin et Anne Gadoury.

Le projet vise le développement de quartiers universitaires. Il s'agit d'une première amorce, la prémisses des quartiers universitaires et l'origine du projet est présentée.

Un [Plan directeur immobilier](#) a été adopté en 2024, avec pour objectif de repenser les espaces sur le long terme et d'offrir à la communauté un milieu stimulant. Le Plan s'appuie sur neuf principes directeurs, notamment que le cœur du campus pourrait être densifié.

Les développements envisagés seront de nature principalement résidentielle. Ils seront réalisés avec des partenaires privés (entreprises, coopératives, etc.), au moyen de baux



emphytéotiques, dans le but de concevoir milieux de vie durable. Il est précisé que le développement immobilier n'est pas dans la mission de l'Université. Le projet envisagé permet un partage des risques et des bénéfices. Des usages autres qu'institutionnels sont envisagés. Pour ces usages, les règles de zonage municipal s'appliquent.

Les sites Quatre-Bourgeois et Myrand sont les plus stratégiques et deux objectifs mèneront la réflexion : renforcer l'autonomie financière de l'Université et dynamiser la vie universitaire. La priorité sera accordée au site Myrand.

La phase actuelle est l'avant-projet, ce qui permet d'ouvrir le dialogue avec la communauté universitaire, la ville et la population. Plusieurs études sont en cours, en matière d'environnement, d'infrastructures urbaines, etc.

Ainsi, un comité conseil composé de neuf professeurs a été institué. Ce comité a privilégié une approche plus qualitative. Ensuite, le dialogue a été élargi : un sondage fut réalisé en 2025 sur les priorités, la porte a été ouverte à la réception de mémoires. Pour la prochaine année, d'autres activités de consultation se dérouleront : en avril, les experts de l'Université vont venir échanger sur divers aspects du développement urbain. Des activités de participation citoyenne se tiendront aussi à l'été avec la collaboration de la ville.

L'Université envisage une direction de mixité acceptable pour la société. Elle ne cherche pas un joueur pour tout faire, donc une diversité d'offres de logements est possible, et une réflexion sur l'abordabilité sera menée.

Jusqu'ici, six intentions ont été élaborées, il s'agit de lignes directrices du projet : résilience, identité, mobilité, vitalité, habitation et expertise.

Une citoyenne demande si certaines maisons situées sur la rue Jean-Bosco appartiennent à l'Université, ce n'est pas le cas.

Un retour est également fait sur des consultations menées par l'Université en 2004, le « Pacte Myrand », menées par l'École d'architecture.

Il est suggéré que les études considèrent l'effet des boisés non seulement sur le campus, mais aussi sur les quartiers avoisinants. Ils jouent un rôle important d'îlots de fraîcheur, mais aussi sur la santé des citoyens. Ces lieux doivent demeurer accessibles pour le plus grand nombre possible et continuer d'être visibles.

Le conseil de quartier souhaite continuer d'être impliqué dans la suite de la démarche. Il représente les citoyens et peut aider à faire des rapprochements, réaliser du travail en partenariat et amener la vision des gens du quartier.



4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février 2026**

Une correction sera apportée quant à la date de la Balade des élus, qui se tiendra le 30 mai.

Sur une proposition de M. Charles Madet, appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février.

4.1 **Affaires en découlant**

Il était mentionné qu'il serait approprié de transmettre la « Liste de souhaits » aux conseillers municipaux. Cependant, il a été choisi de transmettre plutôt le plan d'action. Une vérification sera effectuée afin de s'assurer que cette transmission a été réalisée et que ce document est en ligne.

En novembre, le conseil demandait, au moyen d'une résolution, un certain suivi des travaux réalisés par la ville. Le conseil est toujours en attente d'une réponse.

En décembre, le sujet des intersections dangereuses a été abordé, M. Dusablon y reviendra dans son point d'information.

5. **Période d'information des membres du conseil municipal**

M. Dusablon présente des suivis sur les questions soulevées lors de la dernière assemblée.

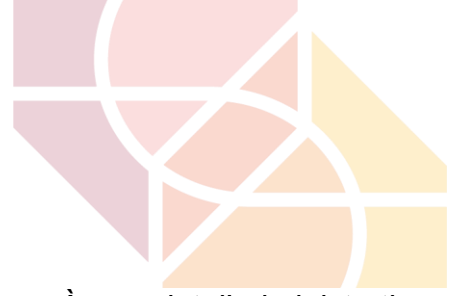
Tout d'abord, concernant la requalification du chemin Sainte-Foy en 2018, il a identifié un rapport dont il entend prendre connaissance et questionner les suites qui en ont été données.

En ce qui concerne le Quartier militaire, ses recherches n'ont pas mené à plus d'information.

Quant à la bande de terrain pour laquelle une citoyenne demandait l'installation de mobilier urbain, cette bande n'est pas classée comme un « parc », il est donc impossible présentement de donner suite à la demande. Des recherches supplémentaires lui permettront d'en savoir davantage sur les critères permettant de classer un site comme parc.

De nouveaux immeubles sont en construction sur le boulevard Hochelaga, développement immobilier associé à Place Laurier. Le commerce Canadian Tire, situé dans le quartier Saint-Louis, sera par ailleurs relocalisé et des logements seront construits sur le site.

Un suivi sur la traverse piétonne entre Robert-Bourassa et le chemin Sainte-Foy, côté nord. M. Dusablon a fait un recensement sur le terrain et a constaté les difficultés de traverse pour



les piétons. Seulement 20 secondes sont octroyées pour traverser. À ce sujet, l'administration municipale répond que la traverse est configurée en deux temps : les piétons devraient patienter sur le terre-plein et attendre tout un cycle pour traverser la seconde partie. Par ailleurs, du côté sud, une durée de 45 secondes est offerte pour une partie, et une durée additionnelle est offerte pour l'autre partie, le tout dans un même cycle. Ceci est plus approprié pour les piétons. M. Dusablon confirme que la traverse est ajoutée par l'administration municipale à une liste des intersections en vue d'une optimisation éventuelle.

Il a reçu une lettre du centre de la petite enfance (CPE) la Grosse Tortue qui l'interpelle sur la sécurité routière sur la rue Nicolas-Pinel. Il a rencontré le directeur général du Cegep St-Lawrence quant à un éventuel marquage pour les piétons. Des mesures d'adaptation seront considérées, Les relevés indiquent la présence de 3 000 voitures par jour (en 2024). Il rencontrera les dirigeants de la garderie la semaine prochaine pour un suivi. M. Paré affirme que le conseil de quartier est intéressé par ce dossier.

Il souligne la Fête des semences à l'Université Laval, tenue en fin de semaine dernière. Un kiosque de consultation était tenu par la ville visant le processus de consultation sur le développement des activités agro-alimentaires.

Enfin, une consultation sur l'expérience d'inscription aux loisirs et activités communautaires se tient jusqu'au 17 mars 2026 : ([lien](#)).

6. Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est soumise.

7. Suivis des dossiers et points d'information

- Fermeture des patinoires (suivi de résolution)

Le quartier n'est pas touché pour l'instant. On rappelle qu'une pétition est en cours, que les citoyens sont mobilisés pour éviter les fermetures et qu'on envisage de dynamiser la tâche des surveillants des patinoires. La réponse suivante a été reçue de la ville par courriel :

Les patinoires sont des équipements hivernaux très appréciés dans les quartiers et nous prenons bonne note de vos suggestions. Les préposés affectés à ces installations ont une description de tâches précise, définie par convention, qui porte principalement sur la surveillance et l'entretien, et non sur l'animation. Cependant, en collaboration avec les organismes du milieu, il est possible de planifier certaines activités sur les patinoires. À



différents moments durant l'hiver, ces organismes peuvent réserver l'équipement afin d'y tenir des activités animées. Nous vous invitons donc à transmettre également vos idées au centre de loisirs de votre secteur, dont la mission est aussi d'animer le milieu et de développer ce type d'initiatives.

- Piste cyclable Frank-Carrel

Un atelier d'échange s'est tenu jeudi le 19 février. Une présentation aux citoyens se déroulera au printemps. Les détails du plan et des aménagements peuvent être consultés en cliquant le [lien](#).

- Matériel sécurité routière

Il devra être récupéré chez M. Bernard Paré, M^{me} Giguère se porte volontaire. On demande à quel endroit sera-t-il entreposé par la suite ? M^{me} Giguère propose de l'entreposer et que ce soit distribué lors de la Balade des élus. La grande affiche sera laissée au Centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin.

- Suivis responsables de mandats – Jardins Habitat

M^{me} Thivierge a participé à une rencontre en ligne avec M^{me} Ferland-Raymond. Il y aura des activités au Parc Notre-Dame-de-Foy. L'organisme est à la recherche de partenaires, le rôle du conseil de quartier sera de mobiliser et publiciser. Le projet prendra la couleur des gens qui désirent s'y impliquer. Les participants discutent de la possibilité de la présence d'un kiosque ou de la présence d'un représentant du conseil pour diffuser l'information. Mesdames Thivierge et Ferland-Raymond continueront à faire les suivis avec le CQCU.

- Points d'information

- Page Facebook, mise à jour : M^{me} Dallaire terminera son mandat sous peu et est l'une des deux administratrices de la page Facebook et la seule administratrice du groupe Facebook privé du CA. À des fins de sécurité et continuité, la présence de doublons est requise. La tâche consiste notamment à faire la veille des messages reçus et à publier des informations sur la page. M^{me} Thivierge se montre intéressée et sera nommée administratrice de la page. Avant son départ, Sophie procédera au changement du logo de la page, pour qu'il soit conforme à l'image de marque. Une simplification de la gestion du groupe privé sera aussi faite, en l'associant directement à la page Facebook.



- Initiation urbanisme : M^{me} Giguère a participé, le 4 février dernier, à une formation offerte par la ville. Elle invite ses collègues administrateurs à aller visionner l'enregistrement de la [formation](#).
- Statut Université Laval : discuté lors de la présentation en début de rencontre.

8. **Correspondance et trésorerie**

8.1 Correspondance

La lettre du CPE a été discutée précédemment, lors de la période d'information du conseiller municipal.

M^{me} Gaudreau mentionne une correspondance de M. Raymond Poirier conseiller municipal, qui est responsable des relations avec les citoyens pour le projet TramCité. M. Poirier offre une courte présentation lors des assemblées des conseils de quartier, afin d'entendre les préoccupations des citoyens face au projet.

8.2 Trésorerie

M^{me} Dallaire, au nom de M^{me} Ferland-Raymond mentionne que le solde du compte est présentement de 2 885,65 \$.

RÉSOLUTION 2026-02-01

Sur une proposition de M^{me} Sophie Dallaire, dûment appuyée par M^{me} Rita Giguère, il est unanimement résolu de payer à M. Martin Landry la somme de 150 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 4 mars 2026.

9. **Affaires internes**

9.1 Poste vice-présidence

Compte tenu que l'assemblée générale annuelle est prévue pour le mois prochain, il est convenu de ne pas nommer de vice-président.



9.2 Assemblée générale annuelle (budget, documents, conférence, recrutement)

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 1^{er} avril 2026.

Deux propositions de conférence à offrir lors de l'AGA sont faites : l'une par une professionnelle du CERFO sur la forêt urbaine et le verdissement, l'autre par M. Raymond Poirier, à propos des travaux du tramway. Les administrateurs croient qu'il y aurait plus de chance d'avoir des participants si la conférence porte sur les travaux du tramway. Il est convenu de demander à M. Poirier s'il est disponible pour la rencontre. La publicité à propos de la rencontre pourra se faire via la page [Facebook](#) et le [site internet](#) du CQCU.

Des discussions portent sur le budget lié à l'assemblée. M^{me} Thivierge se propose pour faire l'achat de breuvages et collations.

RÉSOLUTION 2026-02-02

Sur une proposition de M^{me} Rita Giguère, dûment appuyée par M. Charles Madet, il est unanimement résolu de prévoir un budget maximal de 150 \$ pour l'achat de breuvages et collations pour la tenue de l'assemblée générale annuelle, le 1^{er} avril prochain.

Le déroulement suivant est envisagé : assemblée extraordinaire à 18 :30, AGA à 19 :00, (une proposition d'ODJ a été transmise par M^{me} Gaudreau), l'assemblée ordinaire peut être tenue tout de suite après. Cinq postes d'administrateurs sont à combler. Seule M^{me} Thivierge, dont le mandat vient à terme, songe à se présenter.

Une discussion suit sur les moyens de publiciser l'AGA.

9.3 Mise à jour au Registraire des entreprises

M. Paré mentionne qu'il est possible d'inscrire l'adresse du bureau d'arrondissement plutôt que l'adresse personnelle. Le processus nécessite encore les pièces d'identité pour mesdames Thivierge et Giguère, svp les transmettre à M^{me} Ferland-Raymond.

10. **Fin de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h10.